30 septembre 2008 **08.390**

Question Odile Duvoisin

Primes maladie – Les cantons latins se fâchent… et le canton de Neuchâtel?

Même si en 2008 et 2009, la hausse des primes d'assurance-maladie est moins importante que précédemment, et ceci grâce à une certaine pression politique pour une meilleure gestion des caisses-maladie et de leurs réserves, nous pouvons craindre que ce mouvement ne soit que passager au vu de l'augmentation des coûts de la santé et ceci malgré les réorganisations et restructurations entreprises dans tous les cantons. Il est donc important que les collectivités publiques aient un droit de regard sur la gestion des caisses-maladie et par conséquent l'évolution des primes.

Un communiqué de l'ATS du 9 septembre dernier nous informait que lors d'une séance de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) les "*cantons latins mettaient la pression sur l'OFSP et les caisses maladie en menaçant de déposer une initiative cantonale si les hausses devaient se confirmer; cette dernière demanderait de transférer de l'OFSP aux cantons la compétence d'accepter ou de refuser les primes de l'assurance maladie".*

Le canton de Neuchâtel n'étant pas représenté à cette séance de la CLASS, nous désirons connaître la position et les arguments du Conseil d'Etat sur ces propositions. Nous souhaiterions également connaître l'évolution probable des primes d'assurance maladie pour ces prochaines années pour le canton de Neuchâtel.

Cosignataire: B. Nussbaumer.